

M. de Launay excellent sujet

Le 30 mars 1770 – Lettre de Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/26 – f°87.

Le 30 mars 1770 – Lettre de Desroches au ministre. Eloge du deuxième frère Launay. Pense que le roi perdrait un excellent sujet, si le ministre tardait plus longtemps à l'employer.

N°55

à l'Isle de France le 30 mars 1770.

Monseigneur,

Je vous ai parlé de M. de Launay ci-devant capitaine dans la légion, Chevalier de St Louis depuis plusieurs années, et ayant le brevet de Lieutenant-colonel. J'ai eu l'honneur de vous parler de lui dans ma lettre n°39 de l'année dernière ; je vous ai rendu compte alors combien sa conduite était décente et mesurée. Depuis ce moment là, j'ai eu continuellement occasion de me louer de plus en plus de lui. Je lui ai cependant toujours battu froid, relativement à la démarche déplacée qu'il avait faite vis-à-vis de M. Dumas. Mais je crois, Monseigneur, que sa punition est assez longue, et le service du Roi perdrait un excellent sujet, si vous tardiez plus longtemps à y employer M. de Launay qui certainement ne vaut pas moins (sans chercher à justifier ses torts) que M. son frère auquel vous avez témoigné beaucoup de bontés et qui certainement les mérite.

Je ne vous demande pas de le faire rentrer dans la légion, parce qu'un pareil retour serait toujours contraire à mes principes sur la subordination ; mais je vous prie de l'employer dans son grade de lieutenant-colonel, et aux appointements qui y appartiennent ; en attendant que vous le placiez dans quelque'un des Corps que vous pourrez former par la suite dans cette colonie, je trouverai le moyen de l'employer utilement.

Je suis avec un très profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *